

Fonctionnement du Marché Régional de l'Électricité

Fin de formation des acteurs locaux

Ouvert le 22 janvier 2024, l'atelier sur le fonctionnement du Marché Régional de l'Électricité a refermé ses portes, ce vendredi 26 janvier 2024 sous la présidence du Secrétaire Général de la SONABEL, M. Ouokana GANOU et de son homologue du WAPP, Apollinaire Ki Siengui.

En rappel cet atelier est une sollicitation de la Direction Générale de la SONABEL auprès du Secrétariat Général du WAPP. L'objectif est de familiariser les acteurs locaux au fonctionnement du Marché régional de l'Électricité. Notamment, la SONABEL, le Ministère de l'Énergie et l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSE).

Cinq jours durant, les participants ont disséqué le fonctionnement du Marché Régional de l'Électricité grâce à des formateurs expérimentés du WAPP à travers plusieurs modules.

Il s'agit de :

- l'état de mise en œuvre du marché régional de l'électricité,
- du fonctionnement du marché bilatéral
- du fonctionnement de la Bourse Régionale de l'Électricité
- des aspects connexes du marché, tels que la tarification, le transport et le règlement des factures...

Pour le Secrétaire Général du WAPP, la synthèse des travaux montre à souhait une organisation rigoureuse de l'atelier. A terme, le marché régional et la mise en œuvre des connaissances acquises par les acteurs locaux au cours de cet atelier permettront d'améliorer la santé financière de la SONABEL.

Quant au Secrétaire Général de la SONABEL, il a indiqué que les recommandations issues de cet atelier seront mises en œuvre dans les meilleurs délais.

Le Burkina Faso de par sa position géographique et ses besoins en énergie électrique entend jouer un rôle majeur dans ce marché a-t-il ajouté.